

Annexe 5: Compte rendu de l'entretien de Guido Schueremans, Anne Marie Van der Avort et Renata Vandeputte

Compte-rendu de l'interview de Guido Schueremans, Anne Marie Van der Avort et Renata Vandeputte, Coopération au Développement et à l'Aide humanitaire, Bruxelles, le 12 mars 2015.

Guido Schueremans est responsable de l'Asie et de l'Amérique du Sud à la Direction générale de la Coopération au Développement et à l'Aide humanitaire.

Anne Marie Van der Avort est responsable de l'adaptation et de la coopération au développement au Service Climat, Environnement et Ressources naturelles de la Direction générale Affaires Bilatérales (DGB).

Renata Vandeputte est chef du Service Climat, Environnement et Ressources naturelles à la DGD.

Nous avons décidé d'interroger nos interlocuteurs sur l'initiative Yasuni et sur la non-acceptation de celle-ci par la Belgique fédérale. Pour eux, l'initiative Yasuni présentait beaucoup d'éléments inacceptables.

Premièrement, l'Equateur a choisi d'introduire le projet Yasuni ITT comme une alternative hors négociations internationales. Celle-ci a dès lors été perçue comme une initiative concurrente aux projets internationaux existants. En Belgique, le multilatéralisme dans les négociations internationales et les différents traités climatiques est un élément très important. Ce projet a été ressenti en Belgique fédérale comme un mécanisme de chantage. Selon nos trois interlocuteurs, accepter le Yasuni en 2007 amenait la Belgique à prétendre que les négociations de Copenhague allaient échouer.

Ensuite, la proposition Yasuni ITT allait à l'encontre d'une législation équatorienne sur les parcs nationaux. De plus, le Parc National Yasuni a été élu réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO, ce qui garantit internationalement sa protection.

Troisièmement, il n'existait aucune garantie pour les pays donateurs que l'argent allait permettre de conserver durablement le parc. Madame Vandeputte nous fait remarquer que dans l'accord signé avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), il est écrit que si le gouvernement décide finalement d'exploiter le parc, il lui suffit tout simplement de rembourser l'argent.

Madame Van der Avort nous fait aussi remarquer que si tous les pays du monde commencent à réclamer de l'argent pour conserver le pétrole, le charbon, etc. ce n'est pas viable sur le long terme.

Selon nos trois interlocuteurs, la participation du PNUD dans le fonds Yasuni ne garantissait pas la crédibilité du projet. En effet, le PNUD ne servait que d'administrateur bancaire et ne s'est jamais prononcé sur la viabilité ou la faisabilité de l'initiative. Administrateur bancaire est la fonction la plus basique du PNUD. Dans ce cas-ci, la présence du PNUD résultait d'une exigence émanant des pays donateurs au fonds pour participer au projet.

Selon Monsieur Schueremans, l'initiative Yasuni ressemblait plus à un jeu politique de la part du président Correa pour s'imposer comme « l'homme fort de l'Amérique Latine en tant qu'alter gauchiste dans le contexte ALBA ». Correa a voulu montrer à travers ce projet qu'il était contre les sociétés capitalistes. Selon Monsieur Schueremans, la Wallonie a accepté de financer le projet à cause principalement de la connaissance mutuelle des individus¹.

Les trois interlocuteurs nous expliquent qu'il existe beaucoup d'initiatives bilatérales émanant de pays non industrialisés auxquelles la Belgique a accepté de participer. La condition de base à cette participation est le respect des règles des divers traités internationaux auxquels le pays demandeur de fonds participe. Par exemple, le Vietnam a lancé un projet, le *Green Growth Support Facility*, que la Belgique a accepté de financer car le Vietnam a conçu celui-ci en fonction des règles internationales de la gouvernance environnementale.

Nous avons demandé à nos interlocuteurs ce qu'ils pensaient des mécanismes et des traités mis en place pour le moment pour comprendre la place des projets du type Yasuni dans l'avenir. Ils nous rappellent que le Protocole de Kyoto est le seul accord légalement contraignant qui a vu le jour depuis le commencement de la lutte contre le réchauffement climatique. La distinction entre les différents pays faite dans le Protocole avait un sens à sa création mais semble aujourd'hui ne plus être adaptée à la réalité. Un des problèmes est la difficulté à convaincre des pays émergents comme les BRICS à s'engager de manière contraignante à diminuer leur niveau d'émissions de GES. Selon eux pourtant, cette solution est la seule viable.

La prochaine réunion climatique des Parties, qui a lieu à Paris, a pour base les différents *Intended Nationally Determine Contributions* de chaque pays pour créer un nouvel accord global. Ces réunions sont très complexes à cause des différents enjeux économiques et politiques. Le premier élément qui entre en ligne de compte pour mettre sur pied des accords environnementaux est la volonté politique et non la

¹ Le président Correa a fait une partie de ses études à Louvain-La-Neuve et a épousé une citoyenne belge.

disponibilité économique. A chaque négociation, les procédés tentent à se complexifier. Les pays créent, par exemple, des fonds supplémentaires, ce qui entraîne une multiplication des procédures et des frais administratifs. Tout cela devient difficile à suivre pour les pays en développement.

Selon Madame Vandeputte et Madame Van der Avort, il est compliqué de mettre en place un accord sur la protection des forêts comme le voulait indirectement le Yasuni. Le REDD+ essaye de mettre en place une stratégie d'arrêt de la déforestation pour conserver le stockage de CO₂ sur place. La difficulté de la logique forestière réside dans le fait que c'est une stratégie à très long terme.

Selon nos trois spécialistes, le REDD+ et le MDP ne sont pas non plus des mécanismes parfaits. Ils peuvent être rapidement perçus comme inégalitaires. Le REDD+ privilégie les pays qui ont des forêts comme les pays de l'Amazonie contrairement aux pays du Sahel alors qu'ils ont aussi des racines qui peuvent stocker du CO₂. Le MDP a finalement été utilisé dans des pays attrayants d'un point de vue économique comme la Chine.